



Ministère des solidarités et de la santé
Ministère du travail
Ministère de l'éducation nationale
Ministère des sports

**CONCOURS EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT
D'INSPECTEURS DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE
ANNEE 2018**

Mardi 3 avril 2018

13 h 00 à 16 h 00 (horaire de métropole)

1^{ère} épreuve écrite d'admissibilité : durée 3 heures – coefficient 3

Epreuve composée d'une série de quatre à six questions à réponse courte se rattachant aux politiques sanitaires et sociales ou portant sur des éléments essentiels de droit public.

- 1) L'organisation départementale de l'Etat (services déconcentrés et agences régionales de santé).
- 2) Le département, collectivité territoriale.
- 3) Le recrutement dans la fonction publique.
- 4) Enjeux de la politique vaccinale.
- 5) La réforme du droit d'asile.

IMPORTANT : TOUTES LES QUESTIONS DOIVENT ETRE TRAITÉES